



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
Direction de la Documentation et de l'Information



DSI Electronique n°827 du 16 au 21 juin 2020

ISSN -1737 5703

Durabilité post-Covid-19

Sommaire

Covid-19 : prendre les devants pour un rétablissement durable.....	3
Planifier la reprise économique après la pandémie de Covid-19 : une grille d'évaluation de la durabilité à l'intention des décideurs publics.....	6



• Covid-19 : prendre les devants pour un rétablissement durable

«... Une relance durable après la crise

... Des investissements qui présentent des avantages identiques à court terme peuvent être plus ou moins efficaces pour favoriser une croissance durable et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, l'accent sur les besoins à court terme ne doit pas nous faire rater les opportunités de contribuer à des objectifs de plus long terme (ou même de nous faire investir dans les projets qui risquent de compromettre leur réalisation).

Parmi ces objectifs figure la décarbonation de l'économie mondiale, et ses bénéfices de long terme pour l'environnement, l'économie, et la réduction de la pauvreté. Les plans de relance peuvent nous rapprocher de cet objectif, s'il sont bien conçus.

Les réformes fiscales incluent dans les plans de relance pourraient, par exemple, introduire de nouveaux taux de taxation pour le carburant, l'énergie ou le carbone, et ainsi créer diverses incitations pour la réduction des émissions de CO₂. Avec l'effondrement récent des cours mondiaux du pétrole, pourquoi ne pas revoir les subventions en vigueur dans de nombreux pays et réaffecter ces ressources à des moyens plus efficaces pour lutter contre la pauvreté et relancer la croissance, tout en favorisant la transition énergétique et l'abandon des combustibles fossiles ?

Un large éventail d'investissements sont en mesure de stimuler à court terme la création d'emplois et les revenus, mais aussi de favoriser à long terme la stabilité et la croissance. Citons, par exemple, la performance énergétique des bâtiments, la production d'énergies renouvelables, la préservation ou la réhabilitation des milieux naturels qui fournissent des services écosystémiques et favorisent la résilience aux inondations, aux sécheresses et aux ouragans, la remise en état des sols pollués, les investissements dans le traitement des eaux et l'assainissement ou encore les infrastructures de transport durables (des pistes cyclables aux lignes de métro).

Il nous faut définir dès aujourd'hui des mesures de relance, en développant un portefeuille de projets « prêts à démarrer » et les politiques qui les accompagnent.

Un cadre pour la relance écologique

Pour répondre à la crise, nous n'avons pas besoin de partir de zéro : nous pouvons exploiter des projets déjà identifiés dans les plans directeurs nationaux ou sectoriels au sein de chaque

pays, ainsi que dans les plans d'adaptation au changement climatique et les contributions nationales prévues dans le cadre de l'accord de Paris. La place d'un projet au sein d'un plan de relance doit ensuite être évaluée sur la base de critères temporels et sectoriels :

les bénéfices à court terme en terme de relance et de création d'emplois : nombre d'emplois créés, adéquation avec les compétences locales, part des approvisionnements domestiques ou importés dans les projets, calendrier (combien de temps faudra-t-il pour créer ces emplois ?) ;

les bénéfices à moyen terme sur la croissance : impact des coûts de maintenance, nombre d'emplois stables créés après la construction ou volume d'investissement privé mobilisé ;

la viabilité à long terme et la contribution à la décarbonation : évaluation de la trajectoire actuelle et future des émissions du pays, protection de la biodiversité et des écosystèmes locaux, impact sur le potentiel de croissance à long terme (en améliorant l'éducation ou la santé de la population, par exemple, ou encore en réduisant la pollution de l'air ou l'exposition aux inondations).

De nombreux projets sont attractifs dans ces trois dimensions. L'efficacité énergétique, la protection de la nature, les solutions énergétiques propres et les transports durables offrent des opportunités de synergies entre le court et le long terme. À titre d'exemple, en 2008, le plan de relance sud-coréen a mis l'accent sur la réhabilitation des cours d'eau, l'efficacité énergétique des bâtiments et les moyens de transport écologiques. Le pays a eu une politique de dépenses efficace, avec près de 20 % des fonds décaissés au premier semestre 2009.

La régénération des forêts et des paysages dégradés pourrait créer de nombreux emplois à court terme , tout en créant un bénéfice net de plusieurs centaines de milliards de dollars, grâce à la protection des bassins hydrographiques, au rendement accru des cultures et à la commercialisation des produits forestiers. En Éthiopie, par exemple, le projet de régénération naturelle de Humbo a permis d'augmenter les revenus locaux et de restaurer 2 700 hectares de forêt naturelle riche en biodiversité, avec à la clé des retombées importantes en termes de séquestration du carbone. L'élargissement du couvert forestier a en outre contribué à réduire la vulnérabilité à la sécheresse.

Pour créer de nombreux emplois et appuyer la reprise économique, on peut également investir dans la rénovation des bâtiments pour améliorer leur efficacité énergétique, mais aussi le confort et la santé, tout en permettant une meilleure adaptation à la hausse future des températures.

Dans le cadre d'un plan de relance, les programmes de travaux publics pourront aider les plus démunis à faire face aux conséquences directes de la crise du coronavirus sur leurs moyens de

subsistance. Ces programmes peuvent être gigantesques : 80 millions d'Indiens prennent part au Programme national de garantie de l'emploi rural Mahatma Gandhi, tandis qu'en Indonésie le programme Nasional Pemberdayaan Mandiri compte 10 millions de bénéficiaires. Beaucoup de ces programmes concernent l'irrigation, le reboisement, la conservation des sols et l'aménagement de bassins versants ; si ces programmes sont choisis avec soin, ils favorisent aussi la transformation profonde de l'économie. En Éthiopie, le programme de filet de sécurité productif renforce la résilience et l'adaptation en investissant dans la création d'équipements collectifs pour remédier à l'importante dégradation des bassins versants et pour fournir un approvisionnement en eau plus fiable.

Il est en général plus difficile d'intégrer dans un plan de relance de grands projets d'infrastructure dans les domaines de l'énergie, des transports, de l'eau ou du développement urbain, car ces chantiers prennent du temps pour se mettre en place. Toutefois, le caractère exceptionnel de cette crise nous laisse peut-être suffisamment de temps pour constituer un vivier de projets d'infrastructures vertes qui pourra être mobilisé au moment de la relance. Parmi les investissements possibles : des bornes de recharge pour les véhicules électriques, des pistes cyclables et des voies pour les bus, les réseaux de transport et de distribution de l'électricité, les services d'eau et d'assainissement, ou encore l'investissement dans les bidonvilles pour améliorer la qualité de vie des habitants les plus pauvres des villes des pays en développement.

Bénéfices à long terme

Pour ceux d'entre nous qui travaillent sur les risques que les dérèglements climatiques font peser sur le développement et la réduction de la pauvreté, il y a, dans cette crise, comme une dimension prémonitoire. Mais si les mesures prises pour y répondre intègrent des choix stratégiques, nous pourrions en tirer des bénéfices à la fois à court et long terme, et dans l'intérêt de chaque pays comme du monde entier. Il nous faut toutefois planifier sans tarder. En nous mobilisant sans attendre, nous pouvons alléger les douleurs et les souffrances aujourd'hui, tout en jetant les bases d'un avenir plus vert, plus sûr, et plus prospère ...»-

Source: <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/covid-19-prendre-les-devants-pour-un-retablissement-durable>

- **Planifier la reprise économique après la pandémie de Covid-19 : une grille d'évaluation de la durabilité à l'intention des décideurs publics**

«... Alors que la pandémie de Covid-19 (coronavirus) continue de se propager, gouvernements et services d'urgence se concentrent sur les besoins immédiats : renforcer les capacités des hôpitaux, lutter contre la faim et protéger les entreprises et les familles des risques d'expulsion et de faillite. L'essentiel des moyens mobilisés à ce jour par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), les banques régionales de développement ou les banques centrales visent à fournir des équipements de protection au personnel hospitalier, stabiliser les institutions financières, rémunérer les entreprises qui fournissent des biens et des services aux travailleurs essentiels ou distribuer une aide monétaire directe aux ménages.

Parallèlement, plusieurs pays commencent à réfléchir à la prochaine phase du redressement ainsi qu'au rôle d'une action publique forte pour stimuler la demande, assurer des revenus de remplacement et promouvoir de nouveaux investissements. Dans le précédent article, nous avons montré comment les décisions destinées à assurer la reprise pouvaient contribuer à renforcer la prospérité et la résilience, en soutenant le potentiel de croissance à long terme et une trajectoire de développement durable. Des signaux en provenance de plusieurs pays — dont la Chine, l'Allemagne et la Corée du Sud — sont encourageants à cet égard, puisque tous semblent vouloir « verdir » leurs plans de relance.

Les choix opérés par les gouvernements pour redémarrer leur économie, et notamment la recherche de co-bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de long terme dans le cadre de leurs investissements de relance, seront particulièrement déterminants pour rebâtir mieux et plus solidement.

Une grille d'évaluation de la durabilité

Pour élaborer ces programmes de relance, les gouvernements doivent intégrer de multiples facteurs : besoins immédiats, capacités des institutions locales, conditions du marché, marges de manœuvre pour emprunter et héritage des choix infrastructurels passés. Ils peuvent aussi évaluer leurs options d'intervention et d'investissement à l'aune d'autres critères : le potentiel de création d'emplois, le temps nécessaire à l'obtention des premiers résultats, la capacité des investissements publics à mobiliser des financements privés en appui à un projet et l'impact sur la trajectoire du pays en termes d'émissions de carbone à long terme.

La prise en considération de la durabilité au sens large impose également de se projeter dans le temps long : décarbonation de l'économie, renforcement de la résilience et des capacités

d'adaptation ou encore impact sur le capital physique, naturel et humain. La « grille d'évaluation de la durabilité » que nous avons élaborée, encore à l'état de projet et qui devra être précisée dans les prochains mois, a précisément été conçue pour permettre aux responsables politiques d'évaluer ou hiérarchiser les propositions de relance envisagées selon l'ensemble de ces critères.

Cet outil d'analyse a pour premier objectif de recenser les questions à intégrer au moment d'évaluer les projets, afin de privilégier les plus prometteurs. La plupart des gouvernements suivant déjà des protocoles décisionnels sophistiqués, il doit être considéré comme un complément d'aide à la décision faisant partie intégrante de notre contribution aux discussions, en cours, sur les trajectoires de redressement durable.

Pour l'élaborer, nous nous sommes largement inspirés des analyses de la crise économique de 2008, en nous intéressant en particulier à la nécessité d'introduire, ou non, des politiques complémentaires ou des changements institutionnels pour assurer l'opérationnalité immédiate des projets. Les programmes de 2008-09 nous ont appris une grande leçon : l'incapacité à réformer en profondeur les marchés ou à introduire des politiques de soutien pénalise la plupart des projets verts par rapport aux technologies bien implantées ou les prive de l'élan suffisant pour venir perturber des stratégies de développement suivies de longue date.

Notre grille d'évaluation s'applique à tout type de projet ou de politique envisagé(e) au titre d'un programme de relance de l'économie, des transferts monétaires aux investissements directs dans de nouvelles infrastructures. Elle peut s'appliquer à des listes de projets existants (plans de développement national, plans directeurs dans le secteur du transport ou de l'eau, contributions nationales prévues dans le cadre de l'accord de Paris...) ou à des propositions spécialement conçues pour la relance post-Covid-19. Elle recouvre deux horizons temporels : les besoins à court terme pour fournir aussi vite que possible des emplois et des revenus et relancer la demande ; et l'impératif de plus long terme visant à garantir une croissance et une prospérité durables.

Trois grandes considérations sont au cœur des mesures de court terme :

- **la création d'emplois** : examiner le nombre d'emplois créés pour chaque dollar investi mais aussi le type d'emplois et le profil des bénéficiaires, et vérifier l'adéquation avec les compétences locales disponibles et les besoins non couverts ;

- **la relance de l'économie** : prendre en compte l'effet de multiplicateur d'activité découlant de chaque intervention, la capacité d'un projet à se substituer directement à une demande défaillante et son impact sur les niveaux d'importations ou la balance commerciale du pays ;

- **la rapidité et le risque** : vérifier si le projet obtient à très court terme des bénéfices patents en termes d'activité et d'emplois et si ces gains seront capables de perdurer même avec la réintroduction de mesures locales de quarantaine.

À plus longue échéance, tout projet doit également aider les pays sur trois autres dimensions :

- **le potentiel de croissance à long terme** : analyser ses effets sur le capital humain, naturel et physique, sachant, par exemple, que certains projets seront plus efficaces pour renforcer le capital humain, développer les compétences de demain et améliorer l'état de santé de la population — surtout si la pollution de l'air et de l'eau peut être réduite ou si l'accès à l'eau potable se généralise. D'autres s'attacheront plutôt à promouvoir des technologies plus efficaces, à fournir des biens publics importants (systèmes modernes d'assainissement et d'approvisionnement énergétique) ou à remédier aux défaillances du marché (comme les subventions qui ont des effets de distorsion et qui sont autant d'entraves à la croissance) ;

- **la résilience aux prochains chocs** : organiser des interventions permettant de renforcer les capacités des sociétés et des économies à faire face à un choc extérieur et à le surmonter — à l'image de la pandémie actuelle de Covid-19, mais aussi d'autres formes de catastrophes naturelles et des effets futurs du dérèglement climatique ;

- **la décarbonation et une trajectoire de croissance durable** : déployer des actions pour soutenir et généraliser les technologies vertes, comme les investissements dans les réseaux qui facilitent l'utilisation des énergies renouvelables et les véhicules électriques, ou des solutions peu gourmandes en technologie, comme le reboisement ou la restauration et la gestion des paysages et des bassins hydrographiques. Il faudra veiller en particulier à ce que les investissements découlant des programmes de relance n'engendrent pas des coûts importants pour l'économie dans les décennies à venir en raison de la dévalorisation des actifs, et éviter par exemple les investissements qui misent sur des technologies bientôt obsolètes ou développent des projets dans des zones fortement exposées au risque d'inondation.

Accompagner les responsables politiques sur la voie du rétablissement

Les gouvernements désireux d'appliquer cette grille d'évaluation pourront l'utiliser dans deux phases distinctes :

au moment d'apprécier rapidement la faisabilité d'un projet (oui/non/peut-être) pour éliminer les pires options. Le but est d'éviter aux gouvernements d'investir dans des projets a priori séduisants au vu du programme de relance mais qui auront des effets délétères à long terme ;

et, dans un second temps, pour hiérarchiser les projets retenus, en privilégiant ceux qui offrent les meilleures options avec, à la clé, de multiples bénéfices positifs pour la société.

En ce moment, les responsables politiques ne savent plus où donner de la tête et les plans de relance de l'économie ne peuvent pas prendre le pas sur les mesures indispensables pour gérer la crise sanitaire actuelle. Mais lorsque la reprise reviendra au cœur de leurs priorités, les choix qu'ils opéreront alors seront déterminants pour façonner l'avenir et leurs capacités à mieux gérer les prochaines crises mondiales. Cette grille d'évaluation facilitera, espérons-le, ces arbitrages...»- Source: <https://blogs.worldbank.org/fr/voices/developpement-durable-planifier-la-reprise-economique-post-pandemie-covid-19-une-grille-devaluation>


Télécharger la grille d'évaluation de la durabilité appliquée aux interventions de soutien à la reprise économique (pdf).- In: <http://pubdocs.worldbank.org/en/476431587413113657/Grille-evaluation-de-la-durabilite-appliquee-aux-intervention-soutien-reprise-economique.pdf>

Elaboré par : **Lobna ZOUAOUI**, Ingénieur Data, chargée de veille technologique ✉ veille@citet.nat.tn

Vérifié par : **Noura KHIARI**, Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing ✉ cdi1@citet.nat.tn

Validé par : **Faouzi HAMOUDA**, Directeur de la Documentation et de l'Information ✉ cdi@citet.nat.tn

Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.482 / 71.206.647 * Fax : 00216-71.206.642 *  <http://www.citet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : cdi@citet.nat.tn. Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.